

Oyem/Grâce présidentielle

59 Détenus recouvrent la liberté

Gérard MINKO  
Oyem/Gabon

Ils sont vingt-quatre Gabonais et trente-cinq expatriés à avoir bénéficié d'une grâce présidentielle, pour avoir été exemplaires durant tout leur séjour carcéral.

CINQUANTE-NEUF détenus de la prison centrale d'Oyem ont recouvré leur liberté, récemment, à la faveur d'une grâce présidentielle, conformément au décret 0095/PR/MJS. La cérémonie de leur libération s'est déroulée en présence du gotha administratif local, en tête duquel le gouverneur du Woleu-Ntem, Jean-Gustave Meviane m'Obiang, le maire d'Oyem, Vincent Essono Mengue, le corps judiciaire, les forces de défense et de sécurité.

Parmi ces pensionnaires ayant bénéficié, cette année, de la magnanimité du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, il y avait vingt-quatre Gabonais (dont deux femmes) et trente-cinq expatriés au nombre desquels se trouvaient quatre femmes.

Ces prisonniers graciés, selon le lieutenant Hugues Mokomo (parlant au nom du directeur de la prison



Photo : Gérard Minko

les ex-détenus frappés d'interdiction de séjour au Gabon, conduits à la frontière



Photo : GM

Une vue des officiels



Photo : GM

Les prisonniers graciés attendant dans la cour de la prison.

centrale d'Oyem), ont été choisis parmi tant d'autres, pour avoir été exemplaires durant leur séjour carcéral. Et d'expliquer que la loi en vigueur stipule que les condamnés étrangers bénéficiant de remise de peines et frappés de la mesure d'interdiction de séjour au Gabon seront remis entre les

maines des services de l'immigration, pour être rapatriés dans leurs pays respectifs. Le procureur de la République, Wilfried Boulé, a expliqué les contours du décret pour révéler au public ceux qui ne peuvent prétendre à la grâce présidentielle : les auteurs d'homicide volontaire,



Photo : Gérard Minko

Le procureur, Wilfried Boulé, lors de son intervention.

empoisonnement, association de malfaiteurs.

A cet effet, il s'est dit convaincu que ces mo-

ments passés derrière les barreaux auront permis aux ex-détenus de méditer sur leur sort et d'interpeller leurs consciences sur les délits commis. C'est ainsi que dans sa notion de société, a-t-il martelé, le chef de l'Etat ne ménage aucun effort pour réinsérer les prisonniers dans la société. Cependant, a-t-il souligné, la grâce n'est pas une obligation. Et la seule manière de lui être reconnaissant est de ne plus revenir en prison. M. Boulé a aussi fustigé les comportements des récidivistes pour qui cela devient un jeu : le fait de partir, puis revenir pour les mêmes causes. A ce sujet, a-t-il indiqué à titre d'avertissement, « nous ne nous fatiguerons pas. »

De son côté, le gouverneur a prodigué de sages conseils à ces ex-détenus, à qui il a demandé de méditer sur le sens du mot « grâce », qui vient de Dieu. Et au chef de l'Etat, détenteur de cette grâce, « il faut lui dire merci », et ne plus revenir. Non sans avoir fait le constat que les expatriés sont plus nombreux en milieu carcéral.

Vie des associations

L'association Abone de Biezock en conclave

LBON  
Libreville/Gabon

PORTÉE sur les fonds baptismaux en juin 2011, l'association Abone de Biezock, du regroupement de villages de Nkolabona, poursuit son implantation. Après ses premières sorties isolées lors de sa création, cette structure ne cesse de multiplier les initiatives d'envergure en faveur non seulement de ses membres, plus d'une centaine déjà, mais aussi de leurs parents et du village lui-même. La réunion tenue dernièrement au domicile du secrétaire général, Désiré Ngoa Mboulou, avait justement inscrit à son ordre du jour le programme des activités de l'année en cours, tant à Libreville qu'à Nkolabona, dans le canton Ellelem.

Présidée par son premier responsable, Dieudonné Alerekie Adzang, la rencontre, qui a connu une participation massive, a



Photo : LBON

Le président de l'Association Abone, Dieudonné Alerekie Adzang.



Photo : LBON

Le bureau de l'association Abone de Nkolabona au terme de la rencontre.

permis de faire le point du chemin parcouru. De l'avis général, toutes les actions menées jusqu'à présent ont connu un franc succès. Depuis l'organisation des journées culturelles jusqu'à l'opération retours des manches dénommée "village propre", en passant par des campagnes de sensibilisation au VIH/Sida et Ebola, des œuvres de bienfaisance aux nécessiteux, ainsi que des contributions multiples tant en cas de malheur



Photo : LBON

Les membres de l'association pendant la réunion.

(décès) que de réjouissance (naissance, mariage, etc.), l'association Abone, qui fonctionne grâce aux cotisations de ses membres, a su répondre à toutes les sollicitations. Dans le souci de renforcer les liens de fraternité et, surtout, de soutenir les membres dans la réalisation de leurs projets, une tontine a été instaurée au sein de l'association. Chaque bénéficiaire est aussi l'hôte de la réunion mensuelle. D'où leur orga-

nisation de manière rotative, à travers un calendrier préalablement défini d'un commun accord. Pour ce qui est du montant, chaque membre donne selon ses possibilités. Au cours de la dernière rencontre, la construction de l'église de Nkolabona a fait partie des sujets débattus. D'autant plus qu'il fallait se prononcer sur la nature de la contribution de l'association et le moment de la remettre. Aussi, a-t-il été décidé d'acheter deux tonnes de ciment. La remise effective de ce don pourrait avoir lieu pendant ce week-end de pâques. L'association Abone, qui signifie en langue fang "habitation de la tortue" œuvre pour l'entente entre ses membres. Apolitique et à but non lucratif, elle regroupe les ressortissants du village Biezock, leurs neveux et toute personne animée par la volonté de promouvoir des valeurs de partage, d'amour et de solidarité.